

Bonjour,

dans le cadre de notre statut de vacataire pour la Ville de Strasbourg, nous, vacataires transmettons, une lettre afin d'ouvrir une discussion sincère et pleine de questionnement.

I – Constat

Nous sommes plusieurs centaines de vacataires à travailler pour la Ville de Strasbourg et rencontrons souvent les mêmes problèmes. Pendant cette période de confinement, nous avons échangé et avons fait un constat.

Nous, vacataires, sommes pour la plupart ce qu'on appelle « précaire » et notre statut ne nous aide pas. Nous ne cotisons pas pour l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE). Et pourtant nous effectuons un nombre d'heures travaillées considérables, ce qui ne correspond pas vraiment à la définition de la vacation donnée sur le site officiel du service public.

De plus, en cas d'arrêt maladie, il n'y a aucune prise en charge par la Sécurité Sociale. N'a-t-on pas le droit de tomber malade, alors que sur notre fiche de paie nous cotisons ? Doit-on venir travailler auprès du public strasbourgeois en risquant de transmettre notre virus ?

Nous devons sans cesse nous adapter, tous les jours, pour différentes raisons : effectif réduit, responsable absent, manque de communication, transport en commun... Et ce, surtout pour les remplaçants, qui ne résident pas à Strasbourg. De plus, certaines informations arrivent tardivement.

II – Formations

Nous sommes certains animateurs de métier à se rendre compte que nous ne travaillons pas en tant qu'animateur, mais plutôt en tant que « surveillant ». La plupart des vacataires travaillant dans les écoles n'ont que très peu, voir aucune notion de ce qu'est l'animation et de leur mission de service public. Certains arrivent à se former sur le terrain après quelques temps passés dans les écoles, d'autres se contentent de « regarder » les enfants.

L'animation est le fait de transmettre des valeurs via des activités ludiques, tout en instaurant un cadre, que les enfants pourront utiliser pour devenir de futurs citoyens et citoyennes, ce n'est pas un métier qui se limite au divertissement ou au simple gardiennage, cette mission est complémentaire à celle assurée par les enseignantes et les enseignants.

Dans beaucoup d'écoles, très peu d'animations sont proposées par l'équipe de vacataires faute de moyens et de connaissances pédagogiques. Nous sommes plusieurs volontaires à proposer des temps, afin de former les vacataires au métier d'animateur et à préparer des activités. En maternelle notamment, nous voudrions que ces temps soient comptabilisés dans nos heures de travail.

III – Communication

Nous, vacataires, trouvons qu'il manque cruellement de communication entre la hiérarchie et nous. Il manque également de la communication entre les écoles et les responsables/vacataires. Dans la plupart des écoles certaines réunions mensuelles sont oubliées, malgré la demande des vacataires. Certaines informations arrivent tardivement (parfois à l'heure de prendre notre poste), voire pas du tout. Parfois, ce manque d'information nous pose problème par la suite. La communication entre vacataires reste, elle aussi pauvre, voire inexistante.

Nous sommes plusieurs à nous demander pourquoi il n'y a pas de réunion entre équipes dans toutes les écoles afin de préparer l'année scolaire à venir (complétée par les réunions mensuelles afin d'intégrer les nouveaux vacataires). Un carnet d'adresses pourrait être mis en place et à disposition de l'équipe, afin de préparer des animations communes, par exemple.

En amont, également, préparer une rencontre avec tous les vacataires fixes afin que la Ville présente ses valeurs, ses objectifs, ses ambitions, ses constats, etc... Et que notre avis soit pris en compte pour la rédaction des projets éducatifs. Nous souhaiterions également être invités aux réunions plénières.

IV – Revalorisation du statut

Comme expliqué dans le constat général, le statut de vacataire reste extrêmement précaire et n'aide en aucun cas certaines personnes.

En effet, il existe trois types d'agents vacataires, les animateurs professionnels ou en voie de professionnalisation qui cumulent leurs postes avec un travail en CSC (par exemple), et travaille en structures pendant les congés scolaires, qui même avec les aides sociales parviennent, tout juste à avoisiner le SMIC. Ensuite, il y a les étudiant-salariés, souvent diplômés du BAFA qui, avec les bourses, n'ont que cette seule source de revenus pour payer leurs loyers ou faire leurs courses, et qui, au même titre que les professionnels, essayent d'apporter une valeur ajoutée à leurs activités grâce à leurs formations ou leurs diplômes dans l'animation. Et enfin, il y a les agents issus des quartiers populaires et de l'immigration, mamans et jeunes, peu ou pas formés, qui sont les plus précarisés, l'évolution au sein de l'Eurométropole, pour eux, est la plus difficile. Nous, vacataires, professionnels, fixes, remplaçants, étudiants, jeunes ou anciens de la périphérie de la ville ou venant des villages, français et immigrés sommes, tous, pour la revalorisation de ce statut. Et ce, afin de valoriser nos heures travaillées, notre investissement, notre métier d'animateur, notre santé, nos difficultés rencontrées sur le terrain et notre responsabilité qui grandit d'année en année. Nous sommes conscients de l'impact financier que cela engendre, mais cela permettra de fidéliser les vacataires ainsi que d'augmenter l'engagement des animateurs dans le métier et améliorer l'apprentissage des enfants, par le jeu.

V - Attentes

Nous, vacataires, attendons, beaucoup plus d'attention de la part de la Ville de Strasbourg.

Nous faisons de la vacation afin d'améliorer la qualité de vie de l'Enfant, de Son épanouissement et de Le rendre responsable dans sa future vie strasbourgeoise. Tout ça est bien évidemment complémentaire de Son apprentissage à l'école et de l'éducation apportée par les parents.

Nous attendons le statut de travailleur.

Cordialement le groupe « Vacataires - Ville de Strasbourg » avec le soutien du Collectif Jeunes CGT 67.